



PV de la séance du lundi 29 mars 2021

La séance est ouverte à 17h20, 15 personnes sont présentes en début de séance.

Le quorum est atteint, le Conseil d'Administration peut siéger et délibérer.

Madame DI GIUSTO présente Monsieur David VERCRUSSE, Agent Comptable des Lycées Pardailhan à AUCH.

Mme AGELOU, accepte le secrétariat de séance.

Mme DI GIUSTO demande à rajouter 5 questions de l'association des parents d'élèves à l'ordre du jour. L'ordre du jour ainsi modifié est le suivant :

I/ Questions financières :

- ⇒ Compte financier de l'exercice 2020

II/ Questions pédagogiques

- ⇒ Convention de mise à disposition des locaux avec l'association Tempo Latino pendant le festival

III/ Informations diverses :

- ⇒ Questions diverses

- Pourrait-on avoir un retour sur les mesures mises en place pour la lutte contre le gaspillage à la cantine ? Est-ce que les enfants mangent plus ?
- Pourrait-on avoir un retour sur le dispositif d'aide aux devoirs (organisation, fonctionnement et résultats) ?
- Au vu des restrictions sanitaires qui risquent de durer dans le temps, est-il prévu de remettre en place des réunions parents/ professeurs, bien sûr dans le respect de règles sanitaires ? Certains parents commencent à s'inquiéter de ne plus pouvoir rencontrer les professeurs de cette manière.
- Pour les conseils de classe du second trimestre, pour certains niveaux l'heure de passage a été intervertie mais pas pour d'autres. Serait-il possible d'établir un roulement et que l'ordre de passage des classes change à chaque trimestre ?
- Le collège est-il favorable à la mise en place d'un lieu de collecte pour récolter des cartouches d'encre vide, dans un objectif de sensibilisation au recyclage, et de faire rapporter de l'argent au foyer ?

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CA DU 08/02/2021:

L'approbation du Procès verbal du Conseil d'Administration du 8 février 2021 est soumise au vote :

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

I/ Questions financières :

⇒ Compte financier de l'exercice 2020

Monsieur VERCRUSSE, agent comptable, ouvre le conseil d'administration en précisant aux membres que ce soir, le compte financier de l'exercice 2020 va leur être présenté.

Il précise que ce compte financier est transmis aux autorités de contrôle, à savoir le Conseil départemental et la Direction de services départementaux de l'éducation nationale. Il est contrôlé également par le juge des comptes.

Madame DUPUY, gestionnaire présente maintenant le bilan financier à l'aide d'un diaporama qu'elle projette et commente. (cf. pièce jointe)

Concernant l'explosion des dépenses pour l'achat de produits ménagers, Monsieur PAYAN, représentant des parents d'élèves demande si le Conseil départemental a versé une aide financière à l'établissement.

Madame DUPUY lui répond que non. En revanche, le Conseil départemental a recruté une personne en « renfort » au service de restauration depuis le retour des vacances d'hiver. Cette personne distribue les couverts, le pain et les fruits aux élèves au passage au self et aide au service général.

Madame DI GIUSTO dit que ce renfort a été accueilli avec gratitude car les consignes sanitaires au self sont très strictes (désinfection des chaises et tables après chaque passage...) et une personne en plus au service de restauration permet un service plus serein.

Monsieur VERCRUSSE présente maintenant son rapport du compte financier 2020 en diffusant un diaporama et en le commentant (cf. pièce jointe).

Les objectifs du conseil d'administration sont d'arrêter et d'affecter le résultat.

Nous constatons un déficit sur la ligne « restauration » et un coup d'arrêt pour tout ce qui concerne la pédagogie. Cette situation est identique pour tous les collèges du Gers.

Observations : Il n'y a pas beaucoup de « restes à recouvrer » mais quelques uns malgré tout. Le taux de familles boursières n'est pas très élevé, ce qui est dommage. Le taux de dossiers au contentieux reste stable. C'est une trésorerie qui fonctionne et les indicateurs sont très satisfaisants.

En conclusion, durant le confinement de mars 2020 il y a eu une continuité administrative. En effet, Madame DUPUY a été présente pendant toute la durée du confinement. Elle a entre autre procédé au remboursement des familles (séjours pédagogiques...). Le seul risque concernant le collège de Vic-Fezensac est que le voyageur qui devait organiser le voyage à Barcelone pour les élèves de 3^{ème} fasse faillite ; dans ce cas là, le collège ne serait pas remboursé de la somme engagée.

Il tient également à souligner que de plus en plus de parents paient les factures par le biais de télépaiement ce qui génère moins de problème de trésorerie (chèque perdu dans les cartables, etc).

Le compte financier de l'exercice 2020 arrêté à 293 596,55 €. est présenté au vote du Conseil d'Administration

Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

ACTE N°19

Le résultat de l'exercice 2020, arrêté à la somme de – 674,47 €, est affecté comme suit :

Service Général : - 1 182,20 € soit 45 343,59 € de fonds de roulement mobilisable au 31 décembre

Service spécial SRH : 507,73 € soit 40 369,31 € de fonds de roulement mobilisable au 31 décembre

Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

ACTE N°18

II/ Questions pédagogiques

- ⇒ Convention de mise à disposition des locaux avec l'association Tempo Latino pendant le festival

Madame DI GIUSTO précise que le partenariat entre l'association Tempo Latino et le collège existe depuis de nombreuses années et qu'il serait dommage de rompre celui-ci.

L'association Tempo Latino a sollicité le collège comme tous les ans pour pouvoir utiliser le collège pour un stage de musique durant le festival de cet été, si celui-ci a lieu, en fonction des conditions sanitaires.

Des travaux sont prévus cet été au collège par le Conseil départemental mais ils n'empêcheraient pas le stage de musique de se dérouler. Dans tous les cas, priorité sera donnée aux travaux.

Si la convention est accordée, les voitures ne pourraient pas stationner ni circuler dans la cour, l'accès se ferait uniquement par le parking des personnels.

Madame BOUDIER demande s'il serait possible de faire comme un état des lieux concernant les branchements informatiques car en septembre il arrive régulièrement que les branchements ne soient pas faits correctement. Celle-ci se propose d'être présente pour faire cet état des lieux.

Madame le Maire dit qu'il serait judicieux de ne pas donner les clés du portail devant le collège pour ne pas inciter les stagiaires à rentrer les voitures dans la cour.

Madame DI GIUSTO lui précise qu'il n'y a plus de clés, car il s'agit d'un portail avec visiophone maintenant et que l'accès se fera exclusivement par l'arrière du bâtiment.

La convention de mise à disposition des locaux pour l'association Tempo Latino durant le festival du 24 juillet 2021 au 2 août 2021 est soumise au vote du Conseil d'Administration

Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

ACTE N°17

III/ Informations diverses :

- ⇒ Questions diverses

- *Pourrait-on avoir un retour sur les mesures mises en place pour la lutte contre le gaspillage à la cantine ? Est-ce que les enfants mangent plus ?*

Madame DUPUY explique qu'un gros travail a été engagé avec le service de restauration depuis les vacances de Toussaint 2020. Des tables de tris sont installées depuis un moment mais cela n'empêche pas le gaspillage alimentaire qui est bien réel.

Un panneau représentant une poubelle au bord de l'explosion a été installé au self et régulièrement Madame DUPUY marque un repas qui a été gaspillé : poids jeté et la somme que cela représente. Le dernier en date est le menu du 25 mars, 13 Kg ont été jetés et cela représente 130 € environ, soit une enceinte Bluetooth portable JBL.

Madame DI GIUSTO explique que lors de l'installation de ce panneau, elle-même et Madame DUPUY l'ont présenté à toutes les classes à la cantine.

Madame DUPUY explique qu'elle va très régulièrement au self pour faire du « rabâchage »

Monsieur PAYAN, représentant des parents d'élèves dit que certains élèves n'aiment pas ce qui est servi à manger.

Madame DUPUY et Madame CLEMENTE lui répondent que maintenant nous ne forçons plus les enfants à prendre l'assiette entière s'ils ne le souhaitent pas.

En plus de panneau, d'autres actions sont mises en place :

- Menus à thème
- Boîte à recettes (qui n'a pas du tout fonctionné, seuls 4 élèves ont proposé des recettes)
- Une diététicienne du Conseil départemental va travailler avec le chef de cuisine pour l'élaboration des menus
- Beaucoup de choses sont faites maison

Un regret tout de même, la paëlla de la semaine dernière a été énormément jetée : 20 Kg. Elle était pourtant délicieuse.

Monsieur JOUBERT, représentant des personnels enseignants souhaite féliciter le travail du service de restauration car depuis que ce travail est engagé, nous avons réduit de 50 % les déchets. Il souhaite également féliciter la qualité des repas, la diversité des plats proposés et l'accueil au service de restauration.

Depuis que sont proposés des fruits coupés et que le pain est distribué et plus en libre service, il n'y a plus de fruits ni de pain jetés.

Il fait remarquer également que le fait de faire manger les élèves par classe rend le self beaucoup plus calme. Les enfants mangent dans une atmosphère sereine et apaisante.

Il dit enfin que le fait de resservir des plats préparés la veille permet de ne plus jeter autant.

Madame CLEMENTE répond que cela est possible seulement pour les plats restés en chambre froide.

Sur les quantités jetées, Madame DUPUY souhaite ajouter que jusqu'alors, nous jetions en moyenne 35 Kg par jour. Aujourd'hui, nous sommes à environ 11 Kg par jour.

Elle ajoute qu'un film va être réalisé par les élèves sur le service de restauration et que les élèves du dispositif ULIS vont participer à l'élaboration d'un repas.

18h37 : Madame le Maire quitte le Conseil d'administration

- *Pourrait-on avoir un retour sur le dispositif d'aide aux devoirs (organisation, fonctionnement et résultats) ?*

Madame DI GIUSTO explique que le dispositif devoirs faits est dispensé par les enseignants pour des élèves qui ont été ciblés lors de la liaison école-collège en juin. Cela a permis de commencer cette aide aux devoirs le plus tôt possible, à savoir dès la semaine de la rentrée.

Cela concerne 108 élèves, soit 43 % de l'effectif.

Il s'agit pour les élèves d'une aide qui a lieu 1h dans la semaine et qui figure à leur emploi du temps.

Au deuxième trimestre, elle-même et Monsieur RENARD, documentaliste, ont pris les élèves de 5^{ème} sur ce dispositif.

Il s'avère qu'au bout de 2 trimestres, nous constatons que cette aide ne suffit pas car le relais n'est pas pris par les familles. Les élèves n'ont pas envie et ne s'investissent pas. Les enseignants s'épuisent et certains souhaitent ne pas continuer l'année prochaine.

Madame BOUDIER, représentante des personnels enseignants dit qu'il y a une dérive avec ce dispositif. Aujourd'hui, pendant ces heures d'aide, elle remet à jour des trousseaux et des cartables. Elle dit que le rôle des enseignants est d'enseigner et elle n'a pas l'impression de faire de l'enseignement durant ces heures d'aide aux devoirs. Elle préfère les heures d'accompagnement personnalisé où elle exerce véritablement son métier.

Elle précise que nous avons tous un rôle à jouer dans la société et que l'aide aux devoirs à la maison est de la responsabilité des familles.

Madame DI GIUSTO tient à rappeler qu'en début d'année, deux enseignantes avaient proposé d'ouvrir leurs salles entre midi et deux pour de l'aide aux devoirs en français et en histoire-géographie pour tous les élèves volontaires. Aucun n'est venu. Elle dit que le problème est le manque d'envie et d'ambition des élèves.

Monsieur JOUBERT dit que ce dispositif n'est pas adapté à nos élèves. Ceux-ci refusent l'aide qui leur est apportée. Durant ces heures d'aide aux devoirs, il constate qu'ils ne font que des croquis.

Madame DI GIUSTO dit que l'école ne peut pas tout et que là nous sommes dans une impasse car cette aide ne marche que pour un petit nombre d'élèves. Il faut redonner envie aux enfants.

Madame BRETON, représentante des parents d'élèves demande comment redonner envie.
Madame DI GIUSTO répond que les équipes pédagogiques ont remis à plat le projet envie d'apprendre et qu'elles travaillent à le rendre plus efficace.
Madame BOUDIER dit que le goût de l'effort se perd chez les élèves.

Madame BONREPEAUX, représentante des parents d'élèves dit que l'intitulé « dispositif devoirs faits » est trompeur et que pour les familles cela signifie que les devoirs sont faits et qu'il n'y a donc pas besoin de travailler à la maison.
Madame PENSATO, représentante des parents d'élèves dit que cela devrait être expliqué en début d'année scolaire à toutes les familles.

Madame ADER, représentante des personnels d'éducation dit que les enfants doivent être accompagnés par les familles à la maison jusqu'en 3^{ème}.

- *Au vu des restrictions sanitaires qui risquent de durer dans le temps, est-il prévu de remettre en place des réunions parents/ professeurs, bien sûr dans le respect de règles sanitaires ? Certains parents commencent à s'inquiéter de ne plus pouvoir rencontrer les professeurs de cette manière.*

Madame DI GIUSTO précise que nous ne pouvons pas organiser de réunion parents professeurs puisque nous ne pouvons pas réunir un grand nombre de parents en un même lieu eu égard à la pandémie. En revanche, nous rencontrons des parents, (les enseignants, Mme SABARDEIL, Mme JOUBERT et elle-même) toutes les semaines. Nous en sollicitons parfois et inversement, nous répondons présents, mais en effet nous ne pouvons pas organiser de réunion parents professeurs.

Monsieur JOUBERT précise que les parents peuvent demander des rendez-vous après des enseignants par le biais de la messagerie ENT.

Madame DI GIUSTO profite de cette remarque pour préciser que depuis le confinement, les enseignants reçoivent des injonctions de la part de certains via la messagerie ENT. Cela n'est pas acceptable. Afin d'apaiser la situation, elle va envoyer un message à tous les parents pour rappeler les bons usages de la messagerie.

- *Pour les conseils de classe du second trimestre, pour certains niveaux l'heure de passage a été intervertie mais pas pour d'autres. Serait-il possible d'établir un roulement et que l'ordre de passage des classes change à chaque trimestre ?*

Concernant les conseils de classe, nous les organisons en interne en équipe pédagogique et éducative à partir de 17h10 en respectant un calendrier convenu en amont. Cette organisation nous est propre. Comme tout système, le notre est organisé et se met à la disposition des parents à partir de 17h10 comme de coutume.

- *Le collège est-il favorable à la mise en place d'un lieu de collecte pour récolter des cartouches d'encre vide, dans un objectif de sensibilisation au recyclage, et de faire rapporter de l'argent au foyer ?*

Madame BRETON, représentante des parents d'élèves précise que cette collecte est déjà validée à l'école primaire de Vic-Fezensac, à l'école maternelle, à la Mairie, à la maison de santé et sur son lieu de travail.

Madame DI GIUSTO est favorable à la mise en place d'une collecte sur le collège. L'information sera donnée aux familles par mail, par courrier et il y aura un encadré sur la page d'accueil de l'ENT.

Monsieur JOUBERT dit que l'information pourra être donnée au comité de pilotage E3D.

La séance se termine à 19h19.

La secrétaire de séance

Mme AGELOU

La Présidente

Mme DI GIUSTO